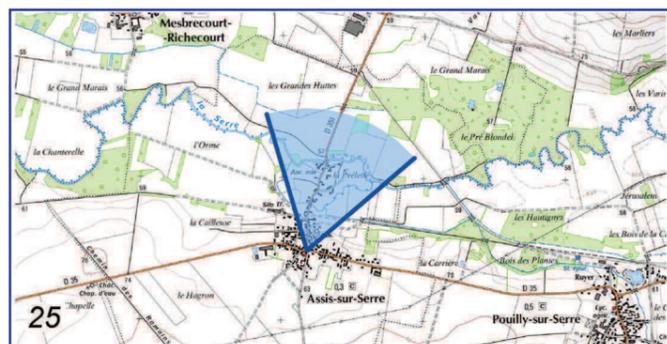




Photomontage n°25: état initial



Photomontage	Distance à l'éolienne la plus proche	Hauteur réelle du mât	N° de l'éolienne la plus proche et hauteur relative du mât - feuille à 40 cm	Altitude de la prise de vue	Date de la prise de vue
n°25	n°1 : 3,5km	n°1 : 99 m	n°1 : 1,13 cm	62 m	10/09/2015

Depuis la RD 351 au carrefour avec la RD 35, centre d'Assis-sur-Serre. L'éolienne n°1 se trouve dans l'axe de la voie et n'est pas cachée par les habitations, contrairement aux autres machines qui disparaissent derrière les constructions. L'éolienne n°1 visible présente une taille comparable aux éléments du paysage urbain. Il n'y a pas d'effet d'écrasement.

E1
↓



Photomontage n°25: état futur



E1
↓



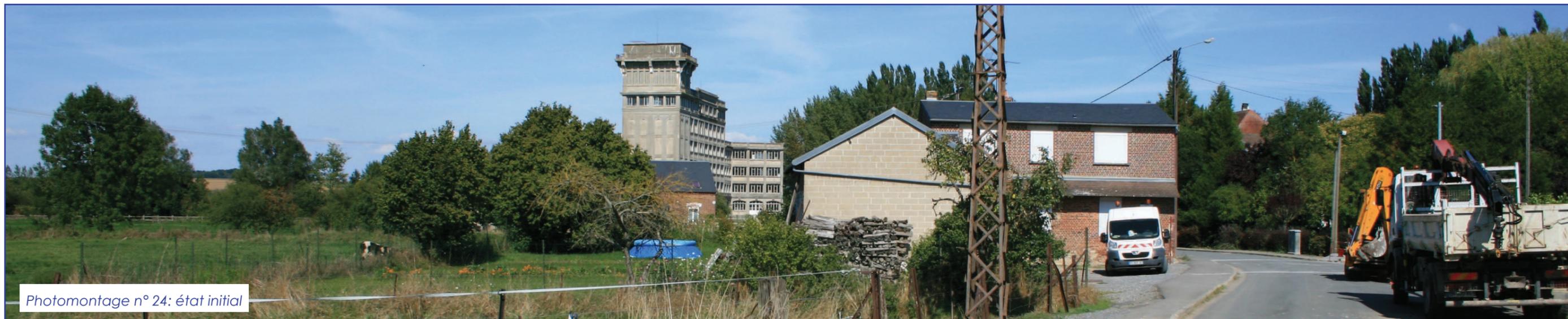
Taille réelle des éoliennes papier à 40 cm de l'œil

Photomontage n°25 : état futur

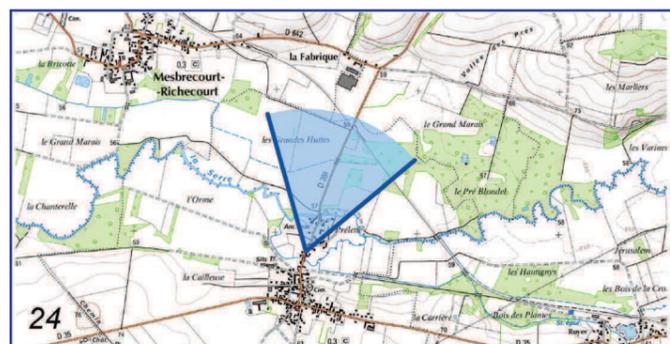
E1 E2 (masquée) E10 ↓ E11 ↓ E12 ↓ E13 (masquées) ↓ E7 E8 E9 (masquées)



Pour une meilleure compréhension, les éoliennes sont dessinées ci-contre en blanc cerné de rouge, au-dessus des éléments qui les masquent.



Photomontage n° 24: état initial



Photomontage	Distance à l'éolienne la plus proche	Hauteur réelle du mât	N° de l'éolienne la plus proche et hauteur relative du mât - feuille à 40 cm	Altitude de la prise de vue	Date de la prise de vue
n°24	n°1 : 3,1km	n°1 : 99 m	n°1 : 1,28 cm	59 m	10/09/2015

Depuis la RD 351 vers Montigny-sur-Crécy, à la sortie nord d'Assis-sur-Serre. Les éoliennes sont toutes masquées par la végétation et les constructions. Seule l'extrémité des pales de l'éolienne n°1 peut être partiellement visible. Sur le présent photomontage, elles figurent en croquis cerné de rouge au-dessus des arbres et des bâtiments qui les masquent.

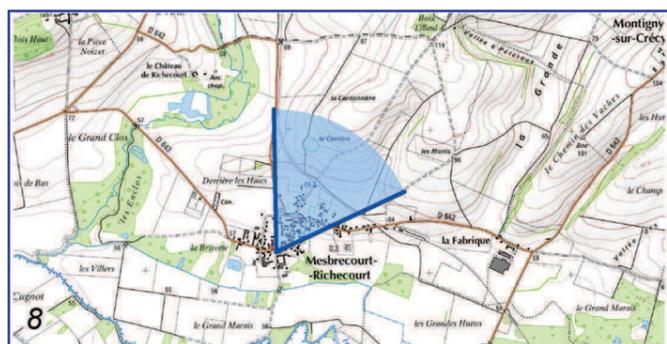


Photomontage n° 24: état futur





Photomontage n°8 : état initial



Photomontage	Distance à l'éolienne la plus proche	Hauteur réelle du mat	N° de l'éolienne la plus proche et hauteur relative du mât - feuille à 40 cm	Altitude de la prise de vue	Date de la prise de vue
n°8	n°1 : 2,4km	n°1 : 99 m dimension d'1 pale : 66m	n°1 : 1,68 cm (partiellement masquée) dimension relative d'une pale : 1,12cm)	57 m	10/09/2015
<p>Depuis le centre du village de Mesbrecourt-Richecourt, au pied de l'église. Même depuis le jardin de l'église qui offre un certain recul, les éoliennes disparaissent derrière les constructions du second plan. Seule l'extrémité des pales de l'éolienne n°1 s'aperçoit ponctuellement au-dessus du toit. L'impact est donc faible.</p>					

EI
↓

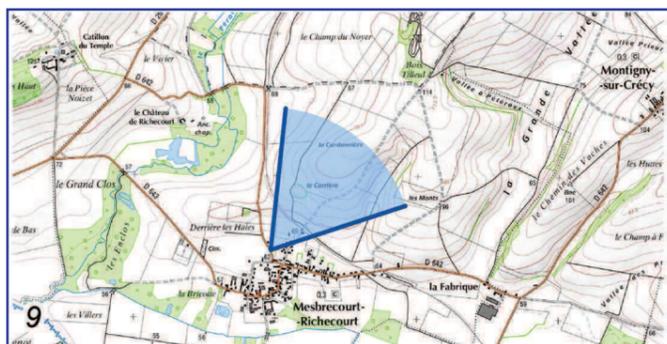


Photomontage n°8 : état futur





Photomontage n°9 : état initial



Photomontage	Distance à l'éolienne la plus proche	Hauteur réelle du mât	N° de l'éolienne la plus proche et hauteur relative du mât - feuille à 40 cm	Altitude de la prise de vue	Date de la prise de vue
n°9	n°1 : 2,1km	n°1 : 99 m dimension d'1 pale : 66m	n°1 : 1,92 cm (partiellement masquée) dimension relative d'une pale : 1,28cm)	61 m	10/09/2015

Depuis la sortie nord du village de Mesbrecourt-Richecourt : chemin de Richecourt. Une fois dépassées les dernières maisons, les premières éoliennes du projet se distinguent partiellement au sommet du coteau. Leurs dimensions relatives restent comparables à la taille de la végétation du second plan, sans effet d'écrasement des constructions.

E1 E2 E3 E4
↓ ↓ ↓ ↓



Photomontage n°9 : état futur



4.6.4/ Périmètre rapproché - partie ouest

Rappel du contexte paysager

La partie ouest du périmètre rapproché s'étend entièrement dans la Grande Plaine Agricole, sous-secteur de la plaine de Laonnois : ondulations amples, peu de végétation, grandes perspectives.

La vallée de la Serre occupe le sud de ce secteur avec des caractéristiques paysagères légèrement différentes : plus de végétation, des milieux humides.

Les boisements se situent principalement dans la vallée de la Serre de part et d'autre de la rivière ; ils sont de dimension relativement importante.

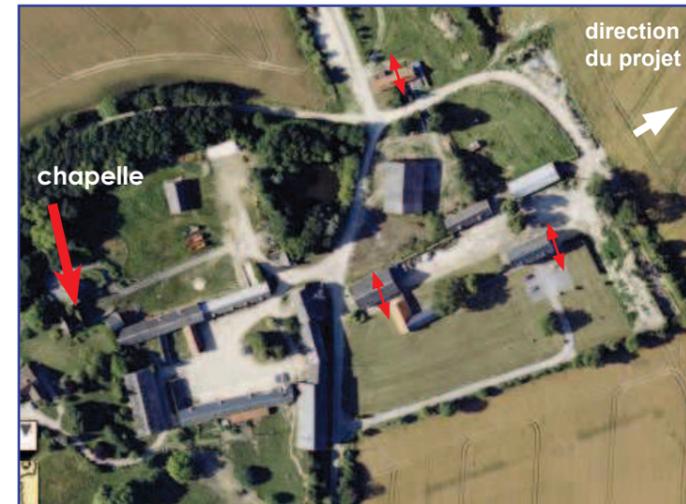
Au nord du secteur, il existe également quelques petits bois de pente.

Impacts par rapport aux principaux enjeux

- Ce secteur comprend un seul monument historique protégé : l'**ancienne chapelle des Templiers, à Catillon-du-Temple** ; elle se situe derrière des bâtiments de ferme ; les constructions et la végétation qui l'entourent créent des masques : il n'y a pas de covisibilité.
A noter également le château de Richecourt, non protégé, niché au creux de la vallée du Péron, dans la végétation, sans covisibilité avec le projet.
- Le secteur ne présente que des voies au trafic limité.
- Les éléments de tourisme correspondent à des **chemins de randonnée au nord et à l'est de Novion-et-Catillon**. Celui du nord emprunte des vallons secs où il se cache et des hauts de coteaux où la vue s'ouvre largement vers le plateau ; l'autre chemine dans la vallée de la Serre, souvent isolé visuellement par la végétation.
- Dans ce secteur, il n'y a pas de village, mais un hameau et une ferme.

Le hameau de Catillon-du-Temple présente cinq ou six maisons et une ferme aux bâtiments imposants. Les habitations qui sont situées à l'ouest sont isolées visuellement par les constructions et les arbres. A l'est, elles sont principalement orientées perpendiculairement au projet. En revanche, depuis le chemin d'accès, le paysage s'ouvre largement vers la vallée de la Serre et au-delà. Le projet est très visible au-dessus du plateau (cf. photomontage n°26 ci-après). Les éoliennes occupent environ 33° d'angle dans le champ visuel très large depuis ce point (200° environ).

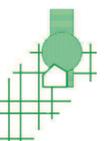
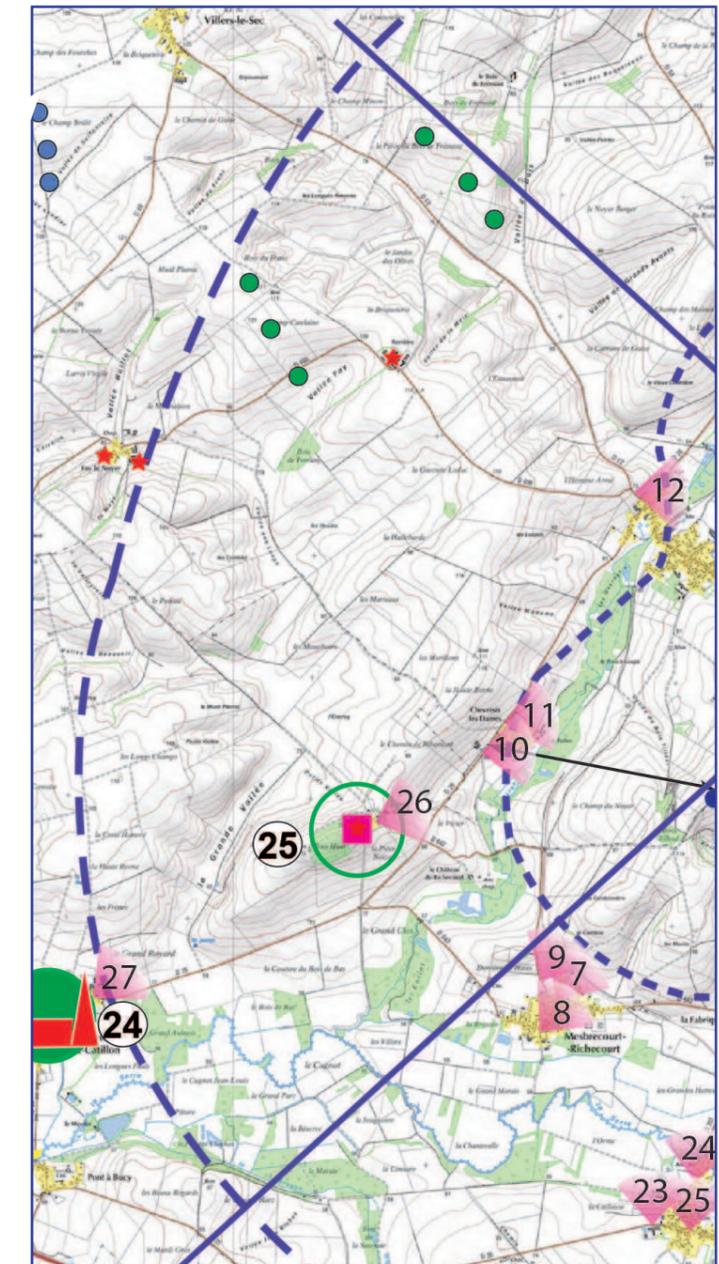
La ferme de la Ferrière est située au nord-ouest de La Ferté-Chevresis, en point haut, à plus de 3,8km de l'éolienne la plus proche (n°10). Les bâtiments d'exploitation, de grande dimension, isolent visuellement les habitations situées au centre et à l'ouest de la ferme.



Catillon-du-Temple : chapelle et habitations situées à l'ouest isolées par les constructions et la végétation, à l'est elles sont orientées perpendiculairement au projet.



La Ferrière : habitations situées au centre et à l'ouest de la ferme, isolées par les bâtiments d'exploitation.



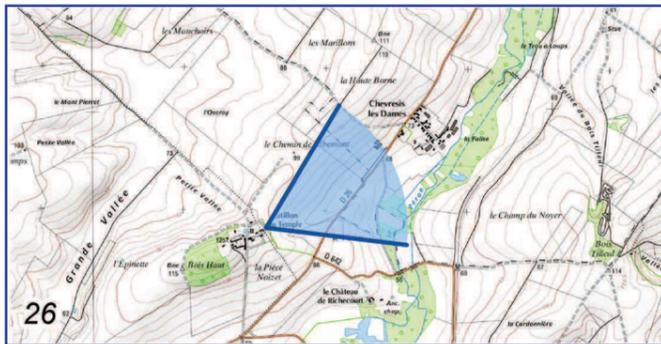
Parc éolien du plateau d'Haution accordé

Parc Muid St Julien et Muid La Croix accordés

Parc éolien des Quatre Bornes accordé



Photomontage n°26 : état initial



Photomontage	Distance à l'éolienne la plus proche	Hauteur réelle du mât	N° de l'éolienne la plus proche et hauteur relative du mât - feuille à 40 cm	Altitude de la prise de vue	Date de la prise de vue
n°26	n°1 : 2,7km	n°1 : 99 m	n°1 : 1,47 cm	104m	10/09/2015

Depuis l'extrémité est du hameau de Catillon le Temple. L'ensemble du projet est bien visible, formant deux lignes distinctes. Les éoliennes occupent environ 33° d'angle dans le champ visuel très large depuis ce point (200° environ). Leurs dimensions sont en harmonie avec la grande dimension du paysage. L'impact cumulé avec la présence en arrière-plan de parcs éoliens accordés ou en arrière-plan, est faible étant donné la petite dimension relative de ces parcs.

Parc du Haut Bosquet en instruction

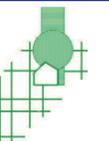
Parc de Mazurier en instruction

Parc de Champcourt en instruction

E10 E11 E12 E13 E9 E8 E7 E6 E5 E4 E3 E2 E1



Photomontage n°26 : état futur



4.7/ Impact du projet dans le périmètre immédiat rayon de 1,5 km autour du projet

L'analyse des impacts sur les monuments historiques, les villages et les principales voies sont étudiés dans ce chapitre. Mais le périmètre immédiat ne comprend aucun monument historique. Il compte quatre bourgs et un hameau composé de deux fermes, ainsi qu'une voie d'importance moyenne, la RD 967.

Des photomontages ont été réalisés à partir de la plupart de ces éléments. Ainsi des mesures pourront être proposées pour limiter l'impact résiduel.

4.7.1/ Périmètre immédiat - partie nord

■ Rappel du contexte paysager

La partie nord du périmètre immédiat appartient à la Grande Plaine Agricole, sous-secteur de la Plaine du Laonnois : des ondulations amples, peu d'éléments végétaux, de larges perspectives.

Les espaces boisés se résument à des éléments linéaires qui accompagnent le ruisseau du Péron au nord-ouest de ce secteur.

■ impacts par rapport aux principaux enjeux

- Ce secteur ne comprend pas de monument historique, ni d'élément touristique.
- La **RD 967** le traverse à l'est sur moins d'un kilomètre : du nord au sud, elle traverse des terres agricoles, les éléments végétaux et les mouvements de terrain sont limités. Depuis la sortie de Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy, les perspectives sur le projet sont larges (cf. photomontage n°1 dans périmètre rapproché).
- La seule agglomération située dans ce secteur est **Chevresis-Monceau**.

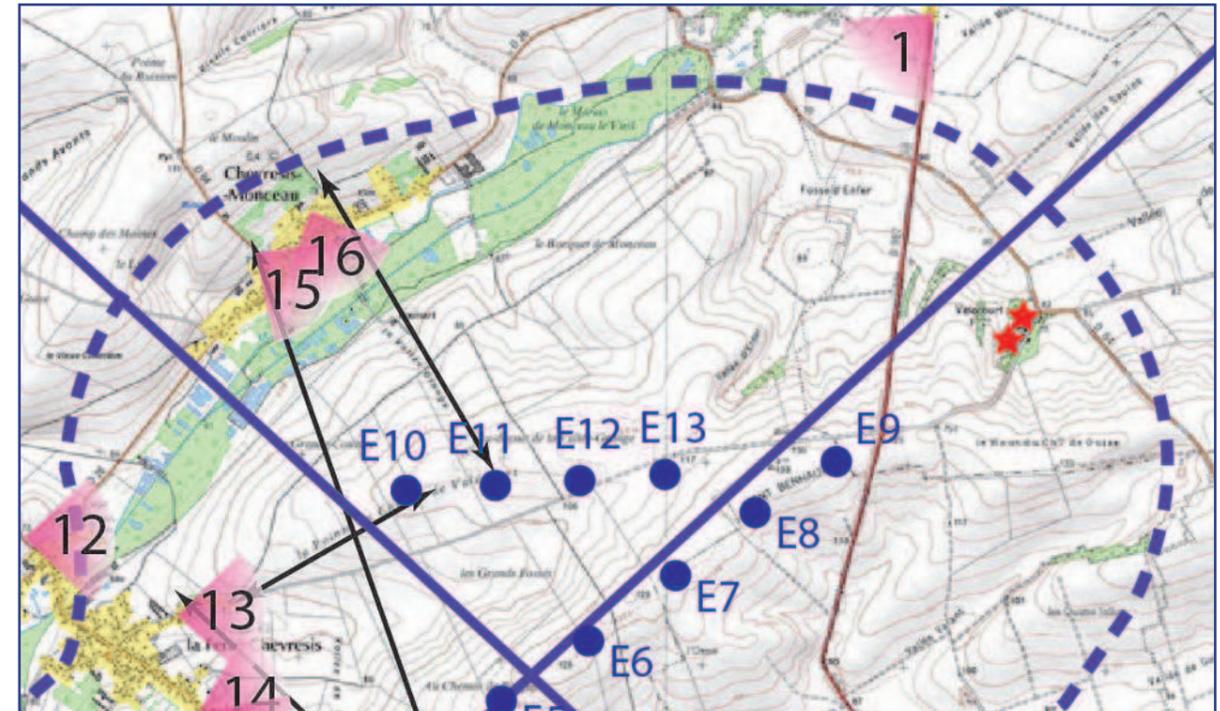
Entrée sud

Lorsque l'on entre dans le village par le sud (en venant de La Ferté Chevresis) par la RD 26, les perspectives vers le parc éolien sont totalement masquées par les plantations de la vallée.

Traversée du village

En traversant le village, la végétation de la vallée vient encore limiter les échappées visuelles qui pourraient exister entre les constructions. Toutefois, en certains points offrant du recul, certaines éoliennes sont visibles au-dessus de la végétation. Au droit de la maison de retraite par exemple, malgré le recul qu'offre le parking, 2 éoliennes dépassent la cime des arbres (cf Photomontage n°16 ci-contre) ; à noter qu'une fois les feuilles tombées, la situation reste comparable : seules 2 éoliennes restent visibles (cf Photomontage n°16 feuilles tombées, ci-après).

Depuis la rue qui longe la maison de retraite, à l'écart des arbres, l'observateur dispose d'une vue plus dégagée : certaines éoliennes sont plus visibles, d'autres restent cachées par la végétation. L'ensemble du parc éolien sera visible depuis les fenêtres des étages de la maison de retraite.



La RD 967 au sud de Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy : perspective large en direction du projet.



En entrée sud du village de Chevresis-Monceau, par la RD26, les arbres de la vallée du Perron masquent le projet situé sur la droite de l'observateur.